

FRANÇOISE PALLE-GUILLABERT REELUE A LA PRESIDENCE DE L'ASSOCIATION EUROPEENNE D'AFFACTURAGE EUF



Françoise Palle-Guillabert, délégué général de l'Association française des Sociétés Financières (ASF), vient d'être élue, pour la deuxième fois consécutive et à l'unanimité, **Président d'EUF** lors du Conseil de l'association. Son mandat prend effet immédiatement pour une durée de 2 ans. Elle sera assistée dans sa mission par deux vice-présidents : **Fausto Galmarini**, de l'association italienne d'affacturage, et **Magdalena Wessel** de l'association allemande d'affacturage.

Jean-Marc Vilon, Président de l'ASF, se félicite de cette reconduction qui témoigne de la reconnaissance de l'investissement ainsi que du rôle de l'ASF en Europe.

Titulaire d'une **maîtrise de droit et diplômée de l'IEP Paris**, Françoise Palle-Guillabert est entrée à la **Banque de France** comme adjoint de direction. Elle a rejoint la Commission bancaire en 1989. Détachée à la **direction du Trésor** en 1994, puis en 1996 à la Commission de la privatisation comme secrétaire général, elle est nommée en 1999 à la Banque de France chef du service des réglementations professionnelles, service juridique du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI) et du Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF). En avril 2003, elle rejoint la **Fédération Bancaire Française**, comme Directeur du département Banque de détail et Banque à distance.

Depuis le 1er octobre 2008, Françoise Palle-Guillabert est **Délégué Général de l'ASF**, qui regroupe l'ensemble des établissements spécialisés en crédit à la consommation, financement et refinancement de l'immobilier, affacturage, caution, crédit-bail, prestation de services d'investissement, titrisation. L'ASF est membre actif de deux autres associations européennes : **Leaseurope** pour le crédit-bail et **Eurofinas** pour le crédit à la consommation dont Françoise Palle-Guillabert assure la vice-présidence depuis novembre 2019. Françoise Palle-Guillabert est membre du board d'**EUF** depuis 2009.

Contact Presse

Harmonie Benedetti, Communication et Relations Institutionnelles 01 53 81 51 56
Isabelle Bouvet, assistante, 01 53 81 51 57

L'ASF (Association française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : quelque 270 entreprises (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées et entreprises d'investissement).

Les activités des membres de l'ASF sont multiples : le financement de l'équipement des particuliers (avec le crédit à la consommation - où les adhérents de l'ASF représentent près de 50% du total des opérations -), le financement des investissements des entreprises et des professionnels (investissements d'équipement et investissements immobiliers par crédit-bail, autres financements locatifs et financements classiques), les services financiers (affacturage, cautions, titrisation), les services d'investissement (ensemble des métiers relatifs aux titres et autres instruments financiers).